

Le Service de la formation tout au long de la vie (SFTLV)

Le SFTLV favorise l'insertion professionnelle et développe la promotion sociale. Il permet à un adulte salarié ou demandeur d'emploi de reprendre ses études pour se perfectionner ou valoriser son expérience professionnelle. Ce service vous accompagne dans la mobilisation des financements dont vous pourrez bénéficier :

- Master / Licence / Licence professionnelle / Diplôme d'université
- Alternance : contrat de professionnalisation et contrat d'apprentissage
- Formations certifiantes, formations courtes
- En présentiel ou par la Validation des acquis de l'expérience ou professionnels et personnels (VAE ou VAPP)

CONTACT

Secrétariat pédagogique

+33 4 32 74 32 30
sec-lpro-gpc@univ-avignon.fr

Responsable pédagogique

Catherine Jehanno

Lieu de la formation

Campus Hannah Arendt - Site Chabran
1 avenue de Saint Jean - 84000 Avignon

UNIV-AVIGNON.FR



LE RELAIS HANDICAP



Un accompagnement personnalisé pour la réussite de votre cursus.

+33 4 90 16 25 62
relais-handicap@univ-avignon.fr

Réalisation : Maison de la Communication - Avignon Université - Document non contractuel - Novembre 2021

FORMASUP
PROVENCE - ALPES - CÔTE D'AZUR

C F A
É P U R E
M É D I T E R R A N É E

AVIGNON
UNIVERSITÉ

LICENCE PROFESSIONNELLE

Métiers de la GRH, formation, compétences et emploi

Gestionnaire de paie
et de carrières (GPC)



**SERVICE DE
LA FORMATION
TOUT AU LONG
DE LA VIE**

Campus Hannah Arendt - Site Chabran

UNIV-AVIGNON.FR



Objectifs de la formation

Cette spécialité de la licence professionnelle *Métiers de la GRH* a pour objectif de former des professionnels capables de gérer tant la paie que la carrière des salariés, ces deux notions étant étroitement liées. Elle répond aujourd'hui à un besoin national exprimé initialement par les entreprises de la région.

En effet, celles-ci ont à prendre en compte la nécessité :

- De performance économique dans un environnement de plus en plus concurrentiel qui nécessite la valorisation optimale des compétences de leurs personnels.
- De respect de réglementations strictes et en évolution constante dans la gestion du personnel (gestion des contrats, de la paie, des déclarations aux différents organismes sociaux, etc.).
- D'assurer non seulement le maintien des compétences des salariés mais aussi d'accompagner l'évolution de leurs compétences.

Publics concernés

Ce parcours de licence professionnelle *Métiers de la GRH* s'adresse à celles et ceux qui désirent accéder aux métiers de la gestion de la paie ou de carrières au sein de services ressources humaines ou du pôle social de cabinets d'expertise comptable.

Elle s'adresse également aux personnes déjà actives souhaitant renforcer leur professionnalisation.

Conditions d'accès

Être titulaire d'un diplôme de niveau III dans le domaine tertiaire ou équivalent (BTS, DUT, 2^e année de licence, possibilité de Validation des acquis professionnels et personnels pour les personnes n'ayant pas le niveau requis mais disposant d'une expérience professionnelle liée à la formation). Sélection sur dossier suivi d'un entretien si nécessaire.



COMPÉTENCES VISÉES

Le gestionnaire de paie ou de carrières doit être en mesure de :

- Participer au recrutement des futurs salariés
- Gérer les contrats de travail et toutes les obligations sociales liées au contrat de travail
- Traiter la paie
- Veiller au respect par l'entreprise des diverses normes sociales (égalité, handicap, seniors, alternants, hygiène, conditions de travail, etc.)
- Gérer la carrière des salariés
- Assurer les conditions du maintien et de la progression des compétences des salariés
- Veiller au respect des obligations de l'entreprise en matière de formation professionnelle et mobiliser les dispositifs existants dans l'intérêt commun de l'entreprise et du salarié
- Manager une petite équipe de travail
- Assurer le tutorat de stagiaires, d'alternants

Méthodes pédagogiques

La formation est construite sur la pédagogie de l'alternance. Les interactions sont permanentes entre les apports professionnels sur le terrain et les enseignements. Tout au long de l'année, le travail sur le projet tutoré permet l'acquisition de compétences transversales valorisées dans le monde professionnel, tel que l'aptitude au travail en groupe, le pilotage de projet, la conception d'actions, l'autonomie, la communication, etc.

Modalités de déroulement

La formation se déroule en alternance sur une année de septembre à juillet :

- 1 à 2 semaines par mois de cours sur le site Chabran du campus Hannah Arendt.
- 2 à 3 semaines par mois en immersion professionnelle, en entreprise, dans une association ou un organisme public, proposant des missions liées à la formation (contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation ou dans le cadre d'une promotion par alternance).

La formation est également accessible en formation continue avec une immersion en entreprise de 16 semaines, pour les personnes ayant déjà une expérience professionnelle dans le domaine de la gestion de paie ou de carrières.

TAXE D'APPRENTISSAGE

Avignon Université est habilitée à percevoir la taxe d'apprentissage des entreprises soumises à l'impôt. Les démarches sont simples et permettent aux entreprises d'aider très concrètement une formation, en lui permettant de payer des intervenants professionnels ou d'acquérir du matériel pour ses étudiants. Des liens peuvent ainsi être tissés entre les donateurs et les étudiants en stage.

- Retrouvez toutes les informations sur univ-avignon.fr

Modalités d'obtention du diplôme

La licence professionnelle est composée de 7 UE (unités d'enseignement) réparties sur une année universitaire. L'évaluation repose sur le contrôle continu pour chaque unité d'enseignement. La licence est décernée aux étudiants qui ont obtenu à la fois :

- Une moyenne générale égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'ensemble des unités d'enseignement 1 à 5 (tronc commun, gestion de la paie, gestion de carrières, environnement des RH, spécialisation).
- Une moyenne égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'ensemble constitué du projet tutoré et de la mise en situation professionnelle (UE 6 et 7).

Débouchés

- Chargé / chargée de gestion en ressources humaines
- Assistant / assistante en ressources humaines
- Gestionnaire de paie
- Gestionnaire de carrières
- Chargé / chargée de formation
- Assistant / assistante en recrutement
- Chargé / chargée de mission diversité-handicap

Équipe pédagogique et partenaires professionnels

Cette formation est dispensée par des universitaires, des formateurs diplômés ainsi que des professionnels de la gestion de paie et des métiers des ressources humaines. Dès la création du parcours, de nombreux professionnels ont manifesté leur intérêt et ont souhaité s'impliquer dans la formation.